

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Séance d'ajournement du conseil de la Municipalité de Sayabec tenue le mardi 18 décembre 2018, à 20 h 15, au Centre communautaire de Sayabec, 6, rue Keable à Sayabec et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 : Monsieur Frédéric Caron;
Siège #2 : Madame Manon Lacroix;
Siège #3 : Monsieur Jimmy Bouillon;
Siège #4 : Monsieur Patrick Santerre;
Siège #5 : Madame Marie Element;
Siège #6 : Monsieur Bruno Côté.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur Marcel Belzile, maire. Messieurs Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, et Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics, sont aussi présents.

En raison de la séance extraordinaire pour la présentation et l'adoption des prévisions budgétaires 2019 qui avait lieu juste avant, la séance a été retardée et elle débute à 21 h 01.

Résolution 2018-12-507

Ordre du jour

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter l'ordre du jour tel que reçu.

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC

Réunion d'ajournement 18 décembre 2018 Ordre du jour

1. Mot de bienvenue du maire;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Période de questions;
4. Administration :
 1. Suivi du maire;
 2. Rapport des conseillers;
 3. Programme Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Volet 1 – Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire – Projet d'agrandissement de l'hôtel de ville (Dossier n°558294);
 4. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil;
 5. MRC de La Matapédia – Nomination directeur du service de développement;
 6. Centre communautaire – Sonorisation – Tarification;

5. Demandes d'appui :
 1. CDSES – Entente de développement locale;
 2. Comité des loisirs – Machines distributrices au Centre sportif David-Pelletier;
 3. Club des 50 ans et plus – Table d'Harmonisation;
 4. Camp musical – Réduction de la facture;
6. Invitations :
 1. Chambre de commerce – Conférence de Ricardo;
 2. Atelier d'information et de sensibilisation sur l'accessibilité des bâtiments ouverts au public et des logements;
7. Urbanisme :
 1. ;
8. Taxe d'accise 2014-2018 :
 1. Paiement de factures;
9. Biomasse et réseau chaleur :
 1. Projet chauffage à l'aréna;
 2. Chaufferie à la biomasse forestière;
10. Mise aux normes de l'eau potable :
 1. Règlement 2017-06 – Paiement de factures;
11. Route du Lac-Malcolm :
 1. Programme d'aide à la voirie locale – RIRL-2016-357;
12. Remplacement du système de réfrigération :
 1. Règlement 2017-07 – Paiement de facture;
 2. Accès à distance;
13. Ressources humaines :
 1. Yanick Chimène Ngomanda - Signataire;
 2. Hichem Khemiri – Fin de probation;
14. Réfection Deuxième rang et route Pouliot :
 1. ;
15. Réfection Deuxième rang vers St-Cléophas :
 1. ;
16. Développement résidentiel dans la zone 31R :
 1. ;
17. Achat :
 1. Autorisation pour Sens-Unique;
 2. Paiement madame Gina Poirier;
18. Dépôt de documents :
 1. Terrain derrière le CLSC – Problématiques et solutions;
 2. OMH – Déficit 2019;
19. Affaires nouvelles :
 1. École polyvalente de Sayabec;
 2. Formation sur les équipements d'entretien ménager;
 3. Formation FQM;
20. Période de questions;
21. Prochaine réunion – 14 janvier 2019;
22. Levée de la séance.

Période de questions :

1. Aucune
-

Administration – Informations et suivi du maire :

- 4.1. Suivi du maire :
Une rencontre est prévue avec monsieur Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, ce jeudi 20 décembre. Une demande a été faite auprès du bureau de monsieur Rémi Massé, député pour Avignon-La Mitis-Matane-Matapédia, afin de planifier une rencontre avec ce dernier.
 - 4.2. Rapports des conseillers :
 - 4.3. Une correspondance de la direction générale des infrastructures nous informe que le projet d'agrandissement de l'hôtel de ville (Dossier n°558294) est admissible à une subvention de 65 % au programme *Réfection et construction des infrastructures municipales (RÉCIM) – Volet 1 – Projets d'infrastructures à vocation municipale ou communautaire*. Le conseil municipal discutera avant de se prononcer sur l'orientation à donner à ce dossier. Madame Pascale Turcotte, agente de développement, a fait les demandes afin de fournir les éléments nécessaires à leurs discussions.
 - 4.4. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, dépose les déclarations d'intérêts pécuniaires dûment remplies par tous les membres du conseil municipal.
-

Résolution 2018-12-508**Administration – Motions –
Monsieur Steve Ouellet**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'offrir leur plus sincères félicitations à monsieur Steve Ouellet, conseiller en développement local et territorial, pour sa nomination au poste de directeur du service de développement de la MRC de La Matapédia.

Les membres du conseil profitent par ailleurs de l'occasion pour remercier chaleureusement monsieur Ouellet pour son appui et son excellent travail avec la municipalité au cours des dernières années.

Résolution 2018-12-509**Administration – Centre
communautaire –
Tarification sonorisation**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la tarification des services de sonorisation au centre communautaire au montant

établit par le *Contrat de sonorisation et d'éclairage entre la municipalité de Sayabec et les sonoristes/éclairagistes au centre communautaire*, soit :

- 1/3 de journée : 300 \$;
- 2/3 de journée : 500 \$;
- 3/3 de journée : 650 \$.

Pour les besoins, la journée est divisée en tiers, soit l'avant-midi, l'après-midi et la soirée.

Par la même résolution, les membres du conseil autorisent que le paiement des sonoristes/éclairagistes soit effectué par la municipalité. Les frais encourus, plus les taxes applicables, seront facturés aux organisations utilisant les services sur leur facture de location de salle.

Résolution 2018-12-510

**Demande d'appui – CDSES –
Entente de développement
locale**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le versement d'une somme de 10 000 \$ au Comité de développement socio-économique de Sayabec en vertu de l'entente de développement local pour l'année 2018. Cette somme, dont 5 000 \$ provient de la MRC de La Matapédia et l'autre 5 000 \$ de la municipalité de Sayabec a servi au projet de construction d'une résidence pour personnes âgées (3 000 \$), à la présentation d'une conférence sur le marketing territorial (3 400 \$) et l'octroi de bourses jeunesse (3 600 \$).

-
- 5.2. Ce point sera discuté lors de la prochaine réunion de travail et est donc reporté à une séance ultérieure.
 - 5.3. Dépôt de la lettre de demande du Club des 50 ans et plus concernant le montant octroyé dans le cadre du projet de Table d'Harmonisation. Le conseil municipal reconduira ce montant de 1 000 \$ et la gratuité de salle pour le projet de soupe-rencontre organisé par la Table d'Harmonisation.
 - 5.4. La demande d'appui a déjà été faite par le camp musical et le conseil municipal de Sayabec considère cette situation réglée.
-

Résolution 2018-12-511

**Invitation – Chambre de
commerce – Conférence
Ricardo**

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de faire l'achat de 2 billets pour la conférence de Ricardo organisée par la Chambre de commerce et qui aura lieu le 21 mars prochain. L'événement est précédé d'un cocktail dinatoire à compter de 17 h 30. Le cout pour cette activité est de 46 \$, taxes incluses, par personne membre de la Chambre de commerce pour un maximum de deux (2) représentants.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en

vigueur à la municipalité de Sayabec.

Résolution 2018-12-512

**Invitation – Atelier
d’information et de
sensibilisation sur
l’accessibilité des bâtiments
ouverts au public et des
logements**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’inscrire monsieur Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics, à l’atelier d’information et de sensibilisation sur l’accessibilité des bâtiments ouverts au public et des logements qui sera offert gratuitement sous forme de webinaire. La date sera connue ultérieurement.

8.1. Ce point est reporté à une séance ultérieure.

Résolution 2018-12-513

**Projet biomasse – Offre de
services Gestion Conseils PMI**

Proposé par monsieur Frédéric Caron, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’accepter l’offre de services de Gestion Conseils PMI concernant le projet de raccorder l’aréna au réseau de chauffage à la biomasse. Le mandat, au cout total de 1 650 \$, plus les taxes applicables, comprend les éléments suivants :

- Analyse des besoins complémentaires de chauffage de l’aréna;
- Analyse technique et économique du prolongement du réseau chaleur vers l’aréna;
- Détermination des besoins calorifiques, des couts de réalisations, impact sur le prix de revient du prix du kWh thermique;
- Intégration des dépenses dans le projet de réseau de quartier déposé au Fédéral;
- Validation pour dépôt au Programme Transition Énergétique Québec.

Résolution 2018-12-514

**Mise aux normes de l’eau
potable et développement
résidentiel – Règlements
2017-06 et 2018-05 – Paiement
de facture**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d’autoriser le paiement du décompte n°16 à l’entreprise Action Progex au cout total de 287 252.57 \$, taxes incluses, pour des frais liés en partie au projet de mise aux normes des installations en eau potable – Lot 1 et en partie au projet de développement résidentiel.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 260 025.69 \$ comprenant le sous-total du bordereau principal et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ du bordereau principal pour un montant total de 24 736.34 \$ seront aussi payés par le règlement d'emprunt puis soumis aux fins de réclamation gouvernementale.

Ils autorisent aussi qu'une somme de 2 274.19 \$ comprenant le sous-total du bordereau secondaire et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2018-05. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ du bordereau secondaire pour un montant total de 24 952.69 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Finalement, les membres du conseil autorisent monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec les ADM-27, ADM-33 et ADM-34 compris dans le présent décompte.

Résolution 2018-12-515

Mise aux normes de l'eau potable et développement résidentiel – Règlements 2017-06 et 2018-05 – Paiement de facture

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement du décompte n°17 à l'entreprise Action Progex au cout total de 418 752.59 \$, taxes incluses, pour des frais liés en partie au projet de mise aux normes des installations en eau potable – Lot 1 et en partie au projet de développement résidentiel.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 373 465.15 \$ comprenant le sous-total du bordereau principal et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2017-06. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ du bordereau principal pour un montant total de 35 527.89 \$ seront aussi payés par le règlement d'emprunt puis soumis aux fins de réclamation gouvernementale.

Ils autorisent aussi qu'une somme de 8 911.74 \$ comprenant le sous-total du bordereau secondaire et 50 % de la TVQ soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2018-05. Le montant de la TPS ainsi que le 50 % restant de la TVQ du bordereau secondaire pour un montant total de 847.78 \$ seront payés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Finalement, les membres du conseil autorisent monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec le certificat de réception provisoire des ouvrages pour le projet de mise aux normes de l'eau potable.

Résolution 2018-12-516

**Mise aux normes de l'eau
potable – Cautionnement
d'entretien**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'accepter le cautionnement d'entretien d'un montant de 10 % du contrat en assurance des travaux réalisés et pour une durée d'un an.

De plus, la municipalité conservera un montant de 100 000 \$ en retenue qui sera libérée lors de l'acceptation définitive (au 16 novembre 2019).

Résolution 2018-12-517

**Route du Lac Malcolm –
Programme d'aide à la voirie
locale – RIRL-2016-357**

ATTENDU que la municipalité de Sayabec a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) ;

ATTENDU que les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de La Matapédia a obtenu un avis favorable du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MINISTÈRE);

ATTENDU que la municipalité de Sayabec désire présenter une demande d'aide financière au MINISTÈRE pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL;

ATTENDU que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU que la municipalité de Sayabec s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du MINISTÈRE ;

ATTENDU que la municipalité de Sayabec choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante :

- l'estimation détaillée du coût des travaux;

POUR CES MOTIFS, il proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu et adopté unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les règles d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Cette résolution abroge et remplace la résolution 2018-06-249.

12.2. L'accès à distance au système de régulation du système de réfrigération du Centre sportif David-Pelletier sera corrigé par

l'entrepreneur général.

Résolution 2018-12-518

**Ressources humaines –
madame Yannick Chimène
Ngomanda**

Proposé par madame Manon Lacroix, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser madame Yannick Chimène Ngomanda à signer pour et au nom de la municipalité de Sayabec les documents auprès de la Caisse Desjardins Vallée de La Matapédia comme secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Sayabec.

Par la même résolution, les membres du conseil municipal désignent madame Ngomanda comme administratrice principale pour Accès D Desjardins et comme administratrice pour PG Govern.

Résolution 2018-12-519

**Ressources humaines –
monsieur Hichem Khemiri**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec de confirmer la fin de la période de probation de six (6) mois, tel qu'entendue dans le contrat de travail et complétée avec succès par monsieur Hichem Khemiri, coordonnateur des travaux publics,

Par la même résolution, les membres du conseil municipal acceptent qu'à compter du 1^{er} janvier 2019, la rémunération de monsieur Khemiri corresponde à celle prévue à l'échelon 11, année 2020, du contrat de travail signé entre la municipalité de Sayabec et ce dernier.

Résolution 2018-12-520

**Achat – Autorisation
soumission Sens-Unique**

Proposé par monsieur Jimmy Bouillon, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser l'achat d'un Sens-Unique de 12 pieds de largeur avec déflecteur de caoutchouc, lame boulonnée et attache femelle compatible avec le chargeur au montant de 13 735 \$, plus les taxes applicables, tel que présenté dans la soumission 17283 des Entreprises Desjardins & Fontaine Ltée.

Résolution 2018-12-521

**Achat – Paiement madame
Gina Poirier**

Proposé par madame Marie Element, conseillère, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec d'autoriser le paiement d'un montant de 221.35 \$ à madame Gina Poirier pour l'achat

de matériel et l'installation des décorations de Noël au centre communautaire de Sayabec.

Dépôt de documents :

- 18.1. Dépôt de la correspondance de l'OBVMR concernant le résumé des problématiques et solutions pour le terrain derrière le CLSC.
 - 18.2. Dépôt du courriel nous informant de l'estimation du déficit de l'OMH pour l'année financière 2019.
-

Affaires nouvelles :

- 19.1. Considérant que le gymnase de l'école polyvalente de Sayabec a été rénové, l'école va tenir son déjeuner annuel le 21 décembre prochain au centre communautaire de Sayabec. La municipalité devait charger un montant de 624.93 \$, taxes incluses. Finalement, après rencontre et entente, les frais de la technique ont été soustraits et la facture sera de 280 \$, taxes incluses.
 - 19.2. L'entreprise Distributions Jacques-Cartier Inc. offre une formation gratuite à l'achat des équipements d'entretien ménager. Cette formation sera planifiée au courant du mois de janvier.
 - 19.3. Une formation sur les rôles et responsabilités des élus est offerte par la FQM. Tous les membres du conseil municipal devront participer à cette formation au cours de l'année 2019.
-

Période de questions :

1. Qu'est-ce qu'un Sens-Unique? C'est un « 45 ».
 2. Les machines à bonbon au centre sportif ne sont pas utiles.
-

Résolution 2018-12-522

Levée de la séance

Proposé par monsieur Patrick Santerre, conseiller, et résolu unanimement par les membres du conseil municipal de Sayabec que la séance soit levée à 22 h 27.

Marcel Belzile,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier